

P.550/Bib/891

OBJETS en SILEX
ET EN
CORNE de CERF
trouvés dans l'Escaut
en FLANDRE ORIENTALE

par J. MAERTENS

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ PRÉHISTORIQUE DE FRANCE,
CONSERVATEUR DU CABINET D'ARCHÉOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ DE GAND,
SECRÉTAIRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE PROVINCIALE DES ARTS INDUSTRIELS,
SECRÉTAIRE-ADJOINT DE L'UNION DES ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS, ETC.



GAND
IMPRIMERIE W. SIFFER
PLACE SAINT-BAVON,

1922

**Objets en silex et en corne de cerf trouvés
dans l'Escaut en Flandre Orientale.**

En 1912 commencèrent de grands travaux de rectification du cours de l'Escaut entre Wichelen et Schellebelle (Flandre Orientale); ce travail fut opéré au moyen de dragues et achevé en partie à la beche. Le bouleversement de cet ancien lit de l'Escaut fut un réel événement tant au point de vue de la préhistoire, qu'au point de vue même de l'histoire, par suite du grand nombre d'objets qui y furent découverts.

Lorsque je signale les découvertes de la préhistoire, je ne dois pas m'arrêter exclusivement à celles-ci, car je devrai dire, pour être exacte, que nous y avons découverts les restes de toutes les différentes époques depuis le néolithique jusqu'au haut moyennage, en passant par l'âge du bronze, l'âge du fer, l'époque romaine et franque. En un mot, c'est une véritable chronologie des temps passés qui fut trouvée, somme toute sur un espace de peu d'étendue.

Je me permettrai avant tout de signaler une grande lacune que l'on rencontre dans tous ces grands travaux, au point de vue des trouvailles que l'on y fait ou peut y faire; c'est la profonde ignorance des surveillants et l'insouciance ou la cupidité des ouvriers qui brisent, détruisent ou abandonnent des objets qui à leurs yeux ne représentent rien, mais qui pour l'histoire ont un intérêt marquant.

Rien que pour les haches en corne de cerf, plus de cent

furent rejetées dans l'Escaut par suite de la non valeur qu'elles représentaient à leurs yeux. Il faudrait absolument que des techniciens fussent attachés à tout grand travail de ce genre. Je dirai même plus, les entrailles de la terre qui conservent jusqu'à nos jours tous ces instruments les plus divers, associés quelquefois aux corps de ceux qui les ont maniés, tel, entre autres, le mineur néolithique de Spiennes, devraient être remués et consultés avec la prudence et la patience que nous mettons à compulsier nos vieilles archives.

Somme toute, c'est par la consultation de ces archives d'un autre genre, je le veux bien, que l'on est parvenu à jeter un rayon de lumière sur ce passé qui nous semblait, il n'y a pas si longtemps, indéchiffrable à tout jamais.

Les objets de l'époque néolithique qui furent trouvés dans cette partie de l'Escaut se divisent en deux parties : les objets en pierre et les objets en corne de cerf ; ceux-ci se composent de pièces pouvant servir aussi bien pour la défense, que pour la chasse ou l'outillage.

Nous avons d'abord les objets désignés généralement du nom de hache.

Quoiqu'une grande partie de ces pièces furent employées comme telles ; d'autres ont pu servir comme instruments tranchants pris directement à pleine main et d'autres quoique emmenchés furent employés comme gouges, ciseaux, etc.

Au congrès archéologique de Gand, en 1913, M. Pagès Allary a émis quelques observations très intéressantes à ce sujet qui furent confirmées et appuyées par d'autres membres (1). Monsieur J. Déchelette dans son ouvrage d'archéologie préhistorique nous donne également des détails intéressants sur ces divers emplois de haches comme instruments à plusieurs usages (2).

(1) PAGÈS-ALLARY. *Annales du XXIII^e congrès d'archéologie*. Imprimerie W. Siffer, 1913. p. 182 à 186.

(2) JOSEPH DÉCHELETTE. *Archéologie préhistorique*. Paris 1908. p. 513.

Voici maintenant la nomenclature des objets :

1) Hache polie, en silex gris de Spiennes. Le tranchant a été fortement ébréché par la drague et ne permet plus de remarquer son obliquité; elle porte de plus des traces d'incrustation de chaux fluviatile. Longueur 0,15 centimètres 1/2 largeur au tranchant 0,6 centimètres 1/2.

2) Hache polie, en silex jaunâtre tacheté, équarrie sur les côtés. Cette hache possède un tranchant d'un oblique assez accentué. Longueur 0,13 centimètres et 0,6 centimètres de largeur au tranchant.

3) Trois haches polies qui furent brisées par la drague et dont il ne reste plus que les talons. Un des trois talons paraît être de provenance et de fabrication identique au N° 1.

4) Talon épais d'une hache polie en silex jaunâtre, brisée lors de son emploi primitif. Une forte incrustation le recouvre presque entièrement. Longueur 9 centimètres 1/2.

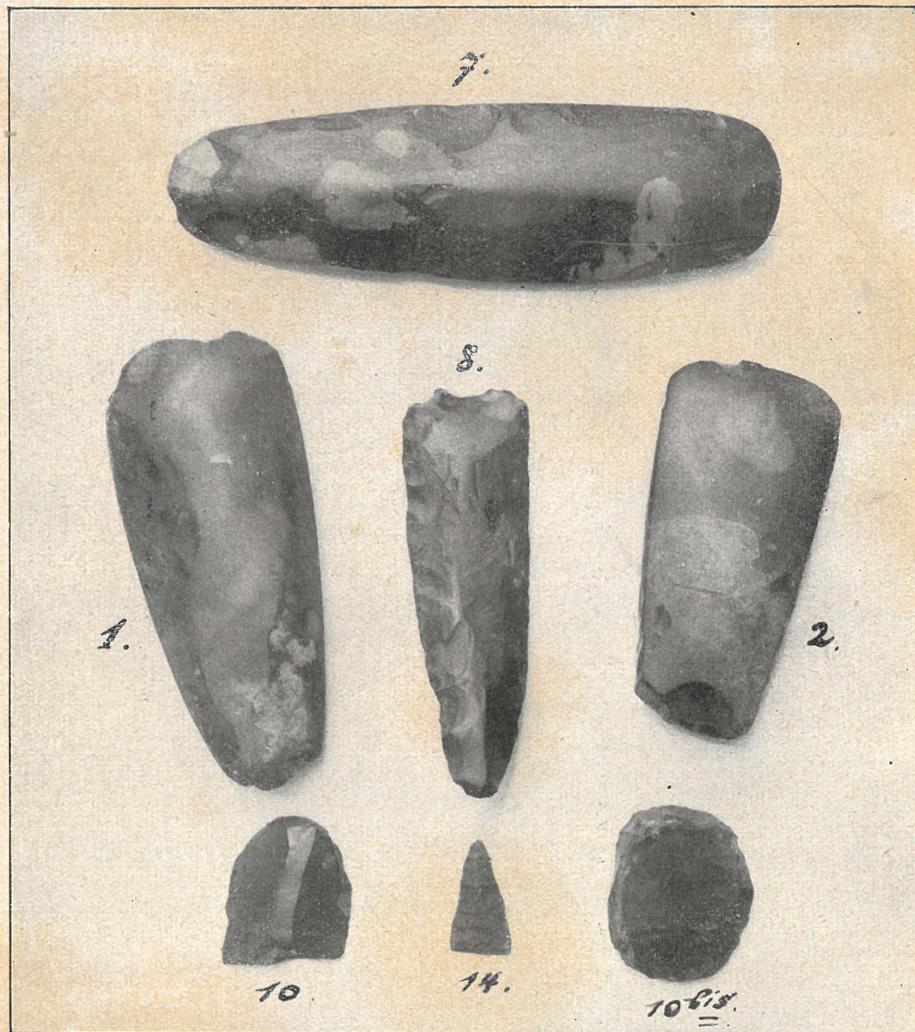
5) Hache polie en grès vert, fortement détérioré par l'usage; le tranchant a disparu entièrement.

Nous remarquons ici une particularité que l'on rencontre rarement, c'est qu'un des côtés de la hache est bombé, tandis que l'autre côté est plat. Longueur 0,12 centimètres.

6) Fragment de hache ou de marteau en quartzite noir qui a probablement servi ensuite de lisseur, comme le fait présumer l'usure par frottement d'une partie de la pièce. Longueur 0,8 centimètres 1/2.

7) Belle pièce polie en silex jaunâtre; celle-ci me paraît plutôt être un instrument à employer directement à la main et non pas une hache, car par suite de sa grandeur, elle pourrait même être maniée des deux mains. Elle possède un tranchant arrondi et très effilé. L'instrument est à peu près de la même épaisseur sur toute sa longueur; celle-ci est de 0,12 centimètres.

D'autres haches polies ont été trouvées en cet endroit et sont dispersées dans les collections de Messieurs Van Hooff



1. Hache polie, en silex gris de Spiennes. — 2. Hache polie, en silex jaunâtre tacheté. — 7. Belle pièce polie en silex jaunâtre. — 8. Grand ciseau en silex de Spiennes. — 10. Grattoir en silex brun. — 10bis. Grattoir discoïde en silex gris. — 14. Pointe de flèche en silex gris, à base rectiligne.

à Lokeren, Moens à Lede (1), Albert Dutry à Gand et Savoir, bourgmestre de Wichelen.

Une ébauche de hache se trouve déposée dans les collections du Musée d'archéologie de l'Université de Gand. (2)

8) Espèce de grand ciseau en silex de Spiennes, jauni par le séjour dans la tourbe, se maniait directement à la main sans être emmanché. Le talon est légèrement relevé, au milieu de la pièce on remarque un emplacement bien uni pour le pouce et toutes les arrêtes sont parfaitement lisses pour ne pas blesser la main pendant le travail.

Le tranchant en est poli; malheureusement il est ébréché par le travail ancien et en parti par son passage dans la drague. Il a 0,14 centimètres de longueur et 0,4 1/2 centimètres au tranchant.

9) Ebauche d'un instrument en silex gris de Spiennes, trop mince pour être employé comme hache. La partie qui devait servir de tranchant est arrondie et la pièce possède la même largeur sur presque toute son étendue. Longueur 0,14 centimètres, largeur au tranchant 0,15 centimètres.

10) Grattoir discoïde en silex gris, possédant son bulbe de percussion.

11) Petit instrument fait d'un éclat de taille en silex grisâtre ayant aussi bien pu être employé comme grattoir que comme racloir.

12) Petite scie façonnée d'un morceau de lame de silex grisâtre; longueur 0,5 centimètres.

13) Petite lame en silex grisâtre, ayant d'un côté de fines retouches et de l'autre une petite encoche; longueur 0,6 centimètres.

14) Nous terminons la description des objets en pierre

(1) LÉON BECKERS. Directeur général de l'Enseignement supérieur, des Sciences et des Lettres. *La Flandre des Origines à 1815*. 1913. p. 19. N° 69.

(2) JOSEPH MAERTENS. *Catalogue des collections du Musée d'archéologie de l'Université*. 1907. Division : néolithique. N° 1804^{bis}.

par la présentation d'une petite pointe de flèche en silex gris, jauni par le séjour dans la tourbe; cette pointe est sans pédoncule ni barbelure et à base rectiligne; longueur 0,4 centes.

Un exemplaire identique se trouve figuré dans le manuel d'archéologie préhistorique de Joseph Déchelette (1) et ce qui est plus intéressant encore, un exemplaire de même forme se trouve reproduit dans le bel ouvrage de Monsieur van Overloop, comme ayant été trouvé dans la province de Namur (2).

Nous passons maintenant aux objets fabriqués en corne de cerf et qui ont la même destination que les objets fabriqués en pierre ou en silex.

15) Grande hache en corne de cerf, entièrement polie par un long usage; à tranchant transversal et à trou rond pour l'emmanchement du manche. Elle a ceci de très particulier, c'est qu'à l'encontre des autres pièces, le trou est fortement oblique par rapport aux autres emmanchures qui sont presque toujours droites et donne ainsi une forte inclinaison à la hache.

Le manche qui s'y trouve placé est factice et ne sert que de point de comparaison.

Cette pièce a une longueur de 0,27 centimètres et un diamètre d'emmanchure de 0,2 1/2 centimètres.

16) Grande hache en corne de cerf brute, a tranchant transversal avec trou rond pour y placer le manche. Longueur 0,20 centimètres. Diamètre du trou d'emmanchure 0,2 1/2 centimètres. Une pièce à peu près identique fut trouvée dans la palafitte de Clairvaux (Jura); elle fait actuellement partie des collections de M^r Olivier Costa de Beauregard (3).

17) Petite hache en corne de cerf brute à tête très épaisse et à tranchant transversal; elle possède un trou rond pour y

(1) JOSEPH DÉCHELETTE. *Manuel d'archéologie préhistorique*. Paris 1908. Alphonse Picard. p. 497. Fig. 4.

(2) EUGÈNE VAN OVERLOOP. *Les origines de l'art en Belgique*. Bruxelles 1882. Page 174. Planche VI.

(3) ROBERT MUNRO. *Les stations lacustres d'Europe*. Schleicher, Frères. Paris 1908. p. 118.

placer le manche. Celui-ci a un diamètre de 0,2 1/2 centimètres et la hache a une longueur de 0,14 centimètres 1/2.

Dans la célèbre station située dans le marais de Laibach en Carniole (Autriche) plus de trois cents pièces à peu près du même genre y furent trouvées (1).

18) Petite hache en corne de cerf entièrement polie et à tranchant transversal, percée d'un trou pour l'emmanchement du manche et possédant cette particularité spéciale, c'est que le trou a un diamètre de 0,2 centimètres dans le sens de la largeur et 0,2 centimètres 1/2 dans le sens de la longueur. La pièce a une longueur de 0,11 centimètres 1/2.

19) Gaine de hache-marteau en corne de cerf entièrement polie; la hache a disparu. D'après l'obliquité du trou pour y placer le manche, l'on peut conclure qu'elle devait être aussi forte que celle décrite dans la pièce N° 15.

Le talon de cette hache se différencie totalement des autres par le fait que celui-ci est entièrement plat et pouvait donc admirablement servir comme marteau. Le diamètre du trou d'emmanchure du manche a 0,2 1/2 centimètres dans le sens de la largeur et 0,3 1/2 centimètres dans le sens de la longueur. La pièce a une longueur de 0,9 centimètres 1/2 (2).

Monsieur Boterdaele dans les récoltes qu'il a fait de pièces provenant des tourbières mises à jour lors du creusement des darses à Port-Arthur (3) pendant les années 1915 à 1918, y a trouvé une hache en corne de cerf munie d'une goupille qui traversait en partie la hache, traversait le manche et se fixait ensuite dans l'autre partie de la hache, assurant ainsi la fixité du manche.

Par la découverte de Monsieur Boterdaele (4) nous avons maintenant l'explication du troisième trou que l'on trouvait

(1) ROBERT MUNRO. *Les stations lacustres d'Europe*. Schleicher, Frères. Paris 1908. p. 181.

(2) Le musée archéologique de Gand, rue longue des Pierres, possède deux objets en corne de cerf provenant du même endroit.

(3) Quartier de la Porte du Sas à Gand.

(4) Collections Boterdaele, rue des Filles-Dieu à Gand.



15. Grande hache en corne de cerf. — 18. Petite hache en corne de cerf. —
21. Pic fait d'une partie d'un andouiller de cerf. — 29. Hameçon en os. —
30. Pointe barbelée d'un harpon.

quelquefois sur certaines pièces et principalement sur les pics dont nous aurons occasion de parler plus loin. Toutes les haches citées plus haut ne possèdent pas trace de cette goupille.

20) Un pic fait d'une partie d'un andouiller de cerf avec une partie assez longue du merrain faisant office de manche. La pointe est polie par l'usage; elle mesure 0,18 centimètres de long et le manche en a 0,23.

Ce pic est à peu près identique à celui que j'ai trouvé en 1903 dans la palafitte de Melle (1).

21) Pic fait d'une partie d'un andouiller de cerf entièrement poli; il a une forme un peu arquée et possède un trou pour y placer un manche. Le trou a un diamètre égal de 0,02 centimètres.

Cette pièce porte l'ouverture de côté pour le placement de la goupille ainsi que le trou correspondant à l'introduction de la pointe de la goupille dans l'autre partie du pic. (La goupille manque). Longueur 0,20 centimètres.

Un pic identique fut trouvé en 1910 dans la petite station palustre découverte en creusant un étang dans le parc de Monsieur Charles de Hemptinne à Afsné (2-3).

L'original se trouve dans sa collection; un moulage fut déposé dans les collections du cabinet d'archéologie de Gand (4) et un autre aux Musées Royaux du Cinquanteaire à Bruxelles, section de la Belgique primitive.

22) Trois pics en corne de cerf, brisés à la commissure des trous d'emmanchure du manche. L'une a une longueur de 0,17 centimètres, l'autre n'a que 0,10 centimètres et le troisième 0,9 centimètres.

(1) JOSEPH MAERTENS. *Découverte des vestiges d'une station palustre à Melle*. Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles. Tome XXVI.

(2) Journal le Bien Public de Gand. 13 Septembre 1910.

(3) Abbé J. CLAERHOUT. *Le palafitte d'Afsné*. Annales de la Société d'archéologie de Bruxelles. Tome XXV, 1911, page 132.

(4) JOS. MAERTENS. *Catalogue... 5^{me} partie. Époque des tourbières*. N° 81. p. 38.

23) Petit marteau en corne de cerf entièrement poli muni d'un trou pour le manche; il a de plus une forme arquée : 0,12 1/2 centimètres de longueur.

24) Deux morceaux de corne de cerf devant servir à confectionner des pièces identiques. L'une est brute et coupée simplement à la longueur voulue; l'autre possède un commencement de forage du trou d'emmanchure.

Par suite de l'éclatement d'un morceau de la pièce, celle-ci fut jetée au rebut.

25) Merrain de cerf entièrement poli par un long usage; peut-être a-t-il servi de retouchoir! Longueur 0,24 centimètres.

26) Portion d'un canon de cheval muni d'un trou d'emmanchure; il a pu servir de petite houe.

27) Portion d'une corne de cerf dont un andouiller porte des traces d'utilisation, principalement des traces de percussion. Longueur 0,24 centimètres.

28) Fragment d'un petit peigne en os, brisé dans son milieu comme semble l'indiquer le restant du trou de suspension. Il possède encore 8 dents et a une longueur de 0,4 centimètres.

On pourrait à peu près le comparer aux deux spécimens trouvés dans la station Nussdorf, découverte en 1862 par M. Ullesberger et faisant partie des nombreuses stations découvertes dans le Lac de Constance comme nous l'apprend Munro dans son ouvrage sur «*Les stations lacustres d'Europe*». Ce peigne est cependant fabriqué avec un peu plus de finesse que ceux découverts par Ullesberger.

29) Je termine par la description d'une pièce que je crois unique en Belgique, c'est un hameçon en os.

Cet hameçon est muni d'une pointe barbelée, la tête est élargie et munie de petites rainures pour y fixer plus facilement la monture de la ligne. Il mesure un peu plus de 0,6 centimètres de longueur et la pointe barbelée en a 0,2 1/2.

Dans son traité d'archéologie préhistorique, J. Déchelette nous dit p. 539 que l'on fabriquait des hameçons en corne de

cerf, mais il ne nous cite aucun endroit où ils furent découverts.

Robert Munro, dans son intéressant ouvrage sur les stations lacustres d'Europe, nous en citent par contre plusieurs exemplaires, mais fabriqués principalement en os ou en défenses de sangliers, comme ceux trouvés dans le lac de Constance et dans les tourbières de Biandrono en Lombardie.

30) Au cours de dragages opérés dans une partie de l'Escaut plus rapprochée de Gand, entre Heusden et Gentbrugge, ceux-ci donnèrent lieu à la trouvaille d'une pièce fort curieuse pour notre collection d'objets fabriqués en corne de cerf, consistant en une pointe barbelée d'un harpon.

La forme de cette pièce est une survivance du harpon magdalénien à double ou à simple rang de barbelures, fabriqué à cette époque en corne de renne.

Le harpon mesure encore 11 centimètres de long et montre par la brisure de la pièce, qu'elle devait être plus longue; celle-ci possède encore huit barbelures dont la dernière forme une pointe de plus de deux centimètres.

Les six barbelures les plus rapprochées de la pointe sont fortement prononcées, les deux dernières ne le sont presque pas. Il n'existe à ma connaissance que deux pièces à peu près semblables dans les collections de feu Mr Joly à Renaix.

Ce qui caractérise également la pièce, c'est qu'elle a une forme arrondie et épaisse, pas du tout aplatie comme le sont les harpons trouvés dans les lacs de France et de Suisse, et totalement différente des pièces trouvées en France au Mas d'Azil, dont la forme est également aplatie.

La diversité de ces différentes pièces et le fini de leur fabrication nous montrent que nos ancêtres néolithiques étaient arrivés déjà à un degré avancé de la civilisation et qu'ils ne méritent plus le sentiment de mépris que certaines personnes leur avaient voué et encore moins la négation même de leur existence.